

COMMUNIQUE

le 22 février 2018

**15 MARS :**

## **Reconduction de la grève dans les Ehpad et services de soins**

L'intersyndicale (CFTC, CFDT, CFE-CGC, CGT, FO, UNSA, FSU, SOLIDAIRES, FA-FP, UFAS, AD-PA) s'est réunie le 21 Février afin d'organiser au mieux la journée de manifestation du **15 Mars** prochain et définir les moyens d'action possibles.

Cette nouvelle journée de manifestation fait suite à celle du 30 Janvier dernier (32% de grévistes) et sera déclinée à la fois dans les départements, les établissements ainsi qu'à Paris pour un rassemblement devant le ministère de la Santé.

Les organisations syndicales représentant la totalité des salariés des secteurs Ehpad publics et privés, les hôpitaux gériatrique, les SSR, ainsi que les services de soins à domicile ont réaffirmé leur volonté de continuer l'action menée face à un gouvernement qui fait la sourde oreille aux légitimes revendications des personnels en souffrance dans la totalité des établissements.

Les points importants rappelés lors de la conférence de presse qui a suivi cette intersyndicale, en présence d'une vingtaine de journaliste, ont été :

- ▶ L'ouverture immédiate de négociations avec les organisations syndicales,
- ▶ Le taux d'encadrement de un pour un (1 agent pour 1 résident),
- ▶ L'augmentation des rémunérations,
- ▶ L'arrêt du nouveau système de facturation,
- ▶ Une demande de rendez-vous auprès de la Ministre de la santé.

**Point de vue de la CFTC : et si le problème des EHPAD et des soins à domicile était le temps...**

**Le temps de « l'Humanitude »**

Le 30 janvier dernier a eu lieu la première journée de mobilisation pour les Ehpad et les soins à domicile, mouvement qui a résonné partout en France.

Pourquoi une telle mobilisation ?

Tout d'abord et c'est là l'essence même de ce combat, c'est parce que l'on touche à l'une des principales valeurs portées par la **CFTC, la famille**. Il s'agit de dénoncer ce qui n'a que trop duré : les conditions de travail désastreuses des personnels des Ehpad et des services de soins à domicile et les répercussions catastrophiques sur nos aînés !

Alors oui les soignants ont osé parler de maltraitance institutionnelle car on ne leur permet plus cette bienveillance qui est pourtant la condition sine qua none du métier soignant.

- ▶ Comment tolérer encore de ne plus arriver à effectuer les soins de base correctement ?
- ▶ de ne même plus oser prétendre espérer faire de ces moments, un accompagnement ?
- ▶ De ne même plus pouvoir proposer des moments d'animation ?

...De ne plus donner du temps au temps pour ceux à qui il en reste si peu ...



Les personnels sont à bout de souffle, travaillant dans la souffrance, exerçant un métier qu'ils ne reconnaissent plus.

La situation n'est pourtant pas nouvelle ou méconnue des autorités puisque des travaux ont été menés depuis des années dans le cadre du plan dit « solidarité grand âge » de 2007 à 2012.

Les préconisations issues de ce plan n'ont jamais été suivies d'effet à ce jour !

La Ministre des solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, avait alors, pour tenter de calmer les esprits certainement, proposé une aide exceptionnelle de 50 millions d'euros alors même que les études montrent une nécessité de 200 millions rien que pour remettre les Ehpad à flot (et donc même pas pour commencer à travailler mieux, juste pour absorber le déficit actuel) ce chiffre de 50 millions pose question ....

On ne compte plus les interventions clivantes de Madame la Ministre sur le sujet, pointant d'un côté les bons élèves faisant de la prévention par exemple, supposant une aide que les moins performants ne se verraient pas attribuer. Suggérant par ailleurs que le focus n'était fait que sur les Ehpad en difficulté mais que certaines très modernes allaient très bien.

Mais Madame la ministre, pour faire de la prévention, encore faut-il en avoir le temps surtout lorsque l'on sait que les personnes âgées accueillies sont de plus en plus dépendantes.

Mais madame la ministre, modernité ne veut pas dire qualité des soins et prise en charge en toute sécurité et en toute humanité.

**Et que dire devant l'énoncé, certes timide, d'une réforme qui murmure que les familles sont parties prenantes du financement des hébergements ?**

Simple provocation ou déni manifeste de la situation pourtant criante de vérité ?

Les courriers et les demandes de rendez-vous de l'intersyndicale constituée sont restés sans réponse ....

Tout ceci n'est plus acceptable pour la **CFTC**, pour les soignants et les aidants, pour nos aînés les résidents, pour les familles !

Les paroles se sont ainsi libérées, pour une prise de conscience collective car il s'agit bien là d'une responsabilité collective, alors faisons en sorte de faire avancer les choses et ne restons pas nous même indifférent !

Nous rappelons les revendications de la **CFTC** :

- ▶ Du personnel en nombre suffisant soit l'application du ratio 1 pour 1, et ce afin de retrouver « l'humanité » des soins qui est le cœur de notre métier
- ▶ Du personnel suffisamment qualifié avec une reconnaissance statutaire et un accès aux formations tout au long de la carrière
- ▶ Des organisations adaptées à la vie au travail et aux personnes âgées : respectons la temporalité propre aux personnes de cet âge (rappelons que la moitié des résidents à plus de 87 ans)

La qualité de prise en charge de nos aînés se décline en différentes thématiques et elle doit être à la hauteur de leurs besoins. La CFTC insiste sur la prévention secondaire de ces personnes et rappelle que les moyens peuvent être diverses et variées (jardin thérapeutique, animation, groupe de parole, balnéothérapie, sorties, liens familiaux...)

- ▶ La valorisation de l'exercice professionnel auprès des personnes âgées

- ▶ La mise en place d'un financement pérenne et solidaire de l'aide à l'autonomie prenant en compte les besoins humains et donc la fin de l'application de la réforme actuelle de la tarification, avec la fin de l'application des décrets de décembre 2016 visant à réduire les budgets.

La **CFTC** restera à vos côtés pour défendre vos droits et pour défendre les familles ! Nous ne baisserons pas les bras, nous ne lâcherons rien pour que nos aînés soit respectés, que notre dignité de soignant ne soit plus bafouée !

## Manifestons tous ensemble, salariés, familles, retraités le 15 Mars 2018

### *Vos contacts*

---

Patrick MERCIER	06.19.99.35.33	pmercier@cftc-santesociaux.fr
Christian CUMIN	06.89.71.65.83	ccumin@cftc-santesociaux.fr